

Dispositif de formation Agricole et Rurale
Fiche pays

COTE D'IVOIRE

Dispositif :

Les principaux organismes formation sont : l'Ecole Supérieure d'Agronomie de YAMOOUSSOUKRO (www.inphb.edu.ci/) ; l'Ecole Régionale d'Agriculture du Sud (ERA Sud - BINGERVILLE) ; l'Ecole d'Elevage et des Métiers de la Viande de BINGERVILLE ; l'Ecole de faune et des aires protégées de BOUAFLE ; Ecole forestières du Banco ; le Centre d'Apprentissage de Perfectionnement et de Production de KOSSOU ; le Centre de Formation Rurale d'Abengourou (CFRAR) ; les Centres de Formation de l' ANADER (CFA), les Centres des Métiers Ruraux des villages (les CMR), l'Ecole de Pêche de Tiébissou.

Stages en entreprises et formation par alternance :

- Existe sous plusieurs formes dans les centres et écoles de formation.
- Formation en alternance dans les CMR.

Le financement :

Dépenses publiques annuelles pour la formation professionnelle et technique

Budget de fonctionnement annuel (dépenses ordinaire et dépenses investissement)				
Année :	2006		2007	2008
Montant en milliards :	1.965,3	-	1.961,3	-
	2.129,1			
Dont secteur agricole :	16,25 (0,83%)		16,25 (0,83%)	16,3
	(0,77%)			

Existence d'un fonds de financement spécifique à la formation professionnelle

- Fonds pour le Développement de la Formation Professionnelle (FDFP). [Site web : www.fdfp.or.ci/](http://www.fdfp.or.ci/)

Financé par la taxe à la formation professionnelle continue (1,2% de la masse salariale) et la taxe d'apprentissage (0,4% de la masse salariale)

- Fonds Interprofessionnelle pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA). [Site web : www.firca.ci](http://www.firca.ci/)

Ressources : prélèvement sur les prix de vente des produits agricole :

Montant en milliards : 2,778 (2006) ; 4,665 (2007)

Filières cotisante ou octroyant des dotations : les filières riz, cacao, hévéa, ananas-banane-mangue, palmier à huile, porcine.

De 2004 au 31 décembre 2007 : 11,062 milliards mobilisés au titre des cotisations professionnelles. 6,401 milliards affecté au conseil agricole et formation soit 73,1%.

Interventions d'autres coopérations internationales

GTZ-IS:

- Programme d'Appui au processus de Paix : 3, 738 milliards dont 2,243 milliards pour la formation.
- Programme du Service Civique National : 11, 151 milliards sur deux ans dont 6,690 milliards pour la formation.

PNUD:

- Programmes Appui à la Base pour la Reconstruction et la réintégration pour l'Intégration sociale (ABRIS) : 395 milliards sur 5 ans dont 39% consacré à la formation. Tranche annuelle de 79 millions CFA pour la formation.
- Programme d'Appui à la Lutte Contre la Pauvreté (PALCP) 332 milliards sur 5 ans, dont tranche importante destinée à la formation. 66 millions FCFA décaissé en 2008.

Fonds Saoudien, Fonds Africain de Développement (FAD), Banque d'Investissement et de Développement (BID); la BADEA: 48 milliards pour l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Projets ONGs ivoirienne (Congrégation des sœurs, Mouvement du Nid, Fondation Amigo) : 85 millions par an.

Voir descriptif détaillé des FAR CI (hypertexte)

Les constats : /

Les politiques de développement agricole et rural :

Existence d'une législation sur le statut de l'apprentissage et la formation professionnelle continue

- Loi de 1977, instituant la Formation Professionnelle Continue (FPC), fait obligation à l'entreprise de consacrer 1,2% de sa masse salariale à la formation initiale et à l'apprentissage.
- Loi de 1959, créant la taxe d'apprentissage, fait obligation à l'entreprise de consacrer 0,4% de sa masse salariale à l'apprentissage
- Décret n°96-286 du 3 avril 1996, relatif au droit de travail et à l'apprentissage (www.Droit-Afrique.com/Côte d'Ivoire/)

les orientations macroéconomiques et les choix politiques ont été définis dans le cadre du plan de stabilisation et de relance de l'économie en 1990,.

Le développement rural ne fait pas objet d'une politique spécifique. Semble être considéré comme du développement agricole orienté sur les productions :

- Une loi d'orientation agricole est en préparation depuis 2008.
- Inexistence de document de Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rural (SNFAR). Depuis la réforme de 1994, les orientations gouvernementales n'ont pas été développées.
- Document de stratégie de développement Agricole PDDA 2009-2015.

- Document de Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté 2009-2013 (SRDRP) ([www.plan.gouv.ci/srdp/Développement rural et agriculture](http://www.plan.gouv.ci/srdp/Développement_rural_et_agriculture))

Les acteurs de la SNFAR :

les structures issues des réformes du système d'encadrement et de la formation sont l'Agence Nationale d'appui au Développement Rural), le Centre National de Recherche Agronomique (www.cnra.ci/); l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) et le Projet Centres des Métiers Ruraux (Projet CMR).

Appui et évaluation :

Coordination au sein des ministères

Inexistence de cadre national de coordination

- Elaboration de référentiels métiers et de cursus de formation au niveau des CMR
- Elaboration de cursus de formation diplomate (au niveau des écoles et des centres)
- Participation aux jurys d'examen pour attribution des diplômes.
- Participation à la gestion des établissements : Existence de comité de gestion de l'ERA-SUD (CNA, ANOPACI, etc.)

Pas d'activités de suivi formel en post formation des diplômés

Formation continue de formateurs :

- Inexistence d'institut national de pédagogie rurale.
- Les écoles et les centres de formation utilisent des pratiques divers de perfectionnement des formateurs

Existence d'un système de suivi des dispositifs des FPAR

- Assuré par l'inspection général des ministères et le conseil de gestion des établissement
- Inexistence d'approche qualité.